

## JEUNESSE

# Un premier bilan pour le conseil municipal des jeunes

Les jeunes élus ont présenté projets et actions qu'ils ont choisi de mettre en œuvre.

Publié le 08 janvier 2019

Le 21 décembre dernier, les 42 élus en classe de 5e et de 4e aux collèges Lakanal, Lou-Garlaban, Nathalie- Sarraut e et Sainte-Marie, étaient réunis à l'Espace des Libertés pour un bilan de mi-mandat. En présence de Gérard Gazay, maire d'Aubagne, de Giovanni Schipani, élu en charge de la Jeunesse et de la Démocratie locale, de Sylvia Barthélémy, présidente du Conseil de territoire, du député Bernard Deflesselles, et du conseiller régional délégué à la Jeunesse, Ludovic Perney, les jeunes conseillers municipaux ont présenté au public les projets pour lesquels ils ont choisi d'investir du temps, de l'énergie et de la créativité : communiquer dans AJJ et dans les collèges, sensibiliser au partage de la route, aux transports verts et à la propreté des rues, organiser une journée de lutte contre l'abandon des animaux domestiques, un vide-greniers au profit d'une association et une soirée des talents inter-collèges, implanter des « biblio-troc » et développer des lieux-ressources pour la jeunesse.

Les jeunes élus ont également souligné leur implication dans des actions mises en place par le précédent Conseil Municipal des Jeunes : la course « *L'effort à l'unisson* » en septembre, le Téléthon le mois dernier, le bal des collégiens en mars et le tournoi inter-collèges en mai. Des actions auxquelles s'ajoute leur participation au Carnaval, à la Cavalcade, à la Semaine Bleue et à l'anniversaire de France Bénévolat. Sans oublier leur présence aux cérémonies commémoratives ou liées au devoir de mémoire. Un voyage à Verdun est d'ailleurs prévu du 18 au 22 février avec le comité local du Souvenir français.

## LE CHÉQUIER LOISIRS DEVIENT LE CHÉQUIER JEUNES AUBAGNAIS

Le chéquier loisirs renommé chéquier jeunes aubagnais est reconduit et développé en 2019. Cette nouvelle édition intègre un soutien financier aux transports scolaires, pour les élèves qui doivent se déplacer sur le territoire de la Métropole, pour étudier. La valeur faciale du chéquier est multipliée par trois, pour atteindre le montant de 90,50 €.

Chaque chéquier est composé de chèques permettant la prise en charge de dépenses culturelles (cinéma, lecture, théâtre, Festival du Film d'Aubagne,...), d'activités sportives (comme des entrées à la piscine municipale) et de dépenses auprès de commerces.

**La distribution des 1 200 chéquiers débutera au mois de janvier, à la Direction de la Jeunesse, 10 Avenue Joseph Fallen (04 42 18 19 64).**